

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
Direction de l'architecture et du patrimoine  
Sous-direction des monuments historiques et  
des espaces protégés.  
Bureau de la Protection des espaces  
182, rue Saint-Honoré  
75033 PARIS cedex 01

Paris, le 30 septembre 2009

Copie SH

Affaire suivie par : Hadija DIAF

☎ 01 40 15.33.18

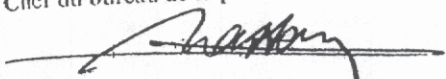
1611



## BORDEREAU D'ENVOI

à l'attention de

Monsieur le Préfet de la Moselle

Objet	Nombre	Observations
PV de la CNSS du 09 avril 2009, relatif à la révision-extension du secteur sauvegardé de Metz.	1	<p><b>Pour suite à donner : arrêté préfectoral instituant la révision-extension du secteur sauvegardé de Metz.</b></p> <p>Chef du bureau de la protection des espaces</p> <p> Dominique MASSON</p> <p>Dominique MASSON Chef du bureau de la protection des espaces</p>